

Assemblée générale du jeudi 10 avril 2025 à 19h00 à la petite salle de la patinoire La Scie à Charmey

Présents pour le Comité :

Moret Sophie		Présidente	Conseillère Val-de-Charmey
Barras Eric		Vice-président	Syndic Châtel-sur-Montsalvens
Gendre Claude		Membre	Directeur TéléCharmey
Audergon Robert		Membre	Représentant CharmECA
Charrière Valentin		Membre	Conseiller Crésuz
Pollet Pierre		Membre	Directeur-adjoint Les Bains
Marlène Rime-Jordan		Secrétaire du Comité	Secrétaire communale CsM

Personnes présentes :

Richoz Gabriella		Conseillère communale	Val-de-Charmey
Tornare Jean-Jacques		Conseiller communal	Crésuz
Charrière Jacques		Conseiller communal	Châtel-sur-Montsalvens
Chatelan Agnès		Conseillère communale	Châtel-sur-Montsalvens
Broch Mathilde		Collaboratrice AT3C	
Dousse Dominique		Conseiller général Val-de-Charmey	Membre Commission tourisme Val-de-Charmey
Fontaine Viviane		Conseillère générale Val-de-Charmey	Membre Commission tourisme Val-de-Charmey
Livache Joëlle		Conseillère générale Val-de-Charmey	Membre Commission tourisme Val-de-Charmey
Mooser Monique		Direction	Garage Mooser Charmey
Rudaz Julie		Journaliste	La Liberté
Nöschel Anne-Sophie		Journaliste	La Gruyère

Excusés :

Scarangella Pauline		Collaboratrice AT3C	
Piccand Nicole		Caissière AT3C	
Haldimann Laure		Vice-syndic	Châtel-sur-Montsalvens
Charrière Gonzague		Syndic	Val-de-Charmey
Perritaz Pierre		Conseiller général Val-de-Charmey	Président Commission tourisme Val-de-Charmey
Morard Pierre-Alain		Directeur	Union fribourgeoise du Tourisme
Doutaz Jean-Pierre		Président du Comité	Union fribourgeoise du Tourisme
De Buman Dominique		Président	Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromage d'alpage
Seydoux Gérald		Directeur	Carrosserie des Dents Vertes
Ruffieux Didier		Directeur	Gachet Ruffieux SA
Studemann Benoît			
Schorro Barbara		Jaun Tourismus	

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2024
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport des activités 2024
5. Présentation des comptes de l'exercice 2024
6. Rapport de l'organe de révision
7. Budget 2025
8. Objectifs et activités 2025
9. Règlement d'adoption des contributions volontaires
10. Divers

1. Bienvenue
<p>Mme Sophie Moret, Présidente, ouvre l'assemblée générale ordinaire en souhaitant la bienvenue à tous les participants. L'accent a été mis sur la présentation des activités de l'AT3C en plus des points formels. A tout moment, des commentaires ou questions peuvent être exprimés. Les membres du Comité se présentent lors d'un tour de table.</p> <p>Remarques : la liste des signatures des personnes présentes ainsi que la présentation powerpoint font partie intégrante de ce procès-verbal.</p>
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2024
<p>Mme Sophie Moret demande s'il y a des remarques sur le dernier procès-verbal qui a été publié sur les sites internet des communes de Val-de-Charmey, Crésuz et Châtel-sur-Montsalvens. Le procès-verbal n'amène aucune remarque.</p> <p style="text-align: center;">Approbation du procès-verbal : oui à l'unanimité</p>
3. Rapport de la Présidente
<p>Mme Sophie Moret : L'année 2024 a été celle de la transition vers un nouveau modèle d'activités</p> <p>L'année 2024 a confirmé une fois de plus l'attractivité croissante de la région de La Gruyère et de notre Vallée de La Jogne. En effet, selon les chiffres publiés récemment, la Gruyère a connu une hausse des nuitées hôtelières en 2024 de + 4.4% dans un contexte de baisse de -2.5 % dans le canton de Fribourg. Les sites touristiques en Gruyère ont connu une hausse de 6.26%. Dans le même temps, les Bains de la Gruyère ont vu leur fréquentation augmenter de 8.12% pour atteindre un total de 277'328 entrées. De son côté, TéléCharmey a enregistré 142'000 premiers passages durant la même année.</p> <p>Suite à la réorganisation, en 2023, des rôles et responsabilités entre La Gruyère Tourisme et l'AT3C, l'année 2024 aura été une année de transition pour notre association. D'un commun accord entre La Gruyère Tourisme et l'AT3C, l'Office du tourisme de Charmey a été fermé au début de l'été 2024. Cette décision a été motivée principalement par le changement d'habitude des touristes, lié au développement du marketing digital et à la présence croissante d'information touristique en ligne. Par ailleurs, la nouvelle loi sur le tourisme a engendré, à partir de 2023, un transfert du revenu des taxes de séjour de l'AT3C à La Gruyère Tourisme (CHF 44k en 2022). La prise en charge par notre association du coût lié à l'office du tourisme n'aurait laissé que peu de ressources pour le financement d'animations et projets touristiques au sein de notre Vallée.</p> <p>En l'absence de forces vives au sein de l'Association, il nous restait à définir notre mode de fonctionnement. La réorganisation étant intervenue en cours d'année, nous avons décidé d'allouer une</p>

partie des ressources financières à la promotion de la destination «Charmey» qui, de notre point de vue, bénéficie à tous les acteurs touristiques et économiques de notre région. D'autre part, nous avons souhaité contribuer à un projet touristique avec l'objectif d'améliorer la qualité de l'accueil de nos hôtes. Notre choix s'est porté pour cette année sur la redynamisation du sentier Tsavuaschou.

L'AT3C continue de collaborer avec La Gruyère Tourisme dans le cadre de la promotion de nos activités et du soutien apporté aux projets touristiques de notre Vallée et nous les en remercions. L'information touristique fait également partie de la mission de La Gruyère Tourisme qui travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux modèles pour assurer la diffusion de cette information sur le terrain.

Nous tenons à remercier également les Communes et les acteurs économiques et résidents secondaires qui, par leur soutien, nous permettent de continuer à mener à bien notre mission pour le futur.

4. Rapport des activités 2024

- Structure et finances

Mme Sophie Moret :

La contribution des 3 communes et les contributions volontaires des entreprises et des résidents/es secondaires de la Vallée participent au financement des activités touristiques locales.

Le Comité est composé de 6 membres soit : 3 élus politiques et 3 représentants des acteurs touristiques et des commerçants de la Vallée.

Le but de l'association est d'assurer une expérience de qualité aux touristes avec 5 axes définis :

1. Amélioration et maintien des prestations touristiques (sentiers raquettes et Tour du Lac Montsalvens)
2. Promotion de la destination « Charmey »
3. Projets touristiques
4. Soutien financier aux animations locales
5. Sponsoring

- Nos activités en 2024

- Campagne « Prêt.e.s pour Charmey »

Mme Sophie Moret :

Attribution d'un montant de CHF 60'000.00 en soutien au GP3C pour les campagnes « Prêt.e.s pour Charmey » et « On joue à Charmey », diffusées en septembre et octobre 2024 et durant l'hiver, vues par 150'000 personnes.

M. Claude Gendre :

La campagne « Prêt.e.s pour Charmey » a débuté il y a 3 ans avec le même slogan, diffusée par spots TV et digitaux et à la radio. Aujourd'hui, la stratégie de La Gruyère Tourisme est de promouvoir la Gruyère et la destination Charmey doit l'être aussi. Les Remontées mécaniques enregistrent 50 à 60 % de visiteurs ayant moins d'une heure de trajet pour se rendre dans la destination « Charmey ». Il faut travailler avec un public de proximité. Il y a une volonté d'entretenir la marque locale « Charmey » et non selon « la Gruyère » qui est plus régionale voire nationale.

Mme Sophie Moret :

Une promotion radio a été mise sur pied avant les fêtes de Noël 2024 sur les antennes suivantes : RadioFR, RTN, LFM et One FM, ainsi qu'une campagne d'affichage sur les transports publics lausannois et genevois.

M. Pierre Pollet :

La campagne a tourné en début d'année à Lausanne et ensuite Genève et en réflexion pour 2026 de le faire sur Berne. Ce sont des lieux de fort passage amenant une clientèle déjà bien présente à Charmey. L'Hôtel Cailler et les Bains ont déjà une clientèle genevoise.

Mme Sophie Moret donne les détails techniques de cette campagne :

- diffusion : septembre et octobre 2024 puis durant l'hiver 2024/25.
- 465'332 impressions
- coût par clic : CHF 0.21 par clic (le coût par clic moyen sur Facebook se trouve à CHF 0.60)

• **Campagne « On joue à Charmey »**

Mme Sophie Moret :

Campagne moins centrée sur les activités mais plus sur la destination.

M. Claude Gendre :

Cette campagne est axée sur la famille orientée enfant avec plus d'émotions. Le public cible est « la famille ». La qualité de ce spot peut tenir entre 3 et 4 ans, ce qui est intéressant. La diffusion donne le sourire à l'assemblée. Le but est atteint !

Mme Sophie Moret donne les détails techniques de cette campagne :

- diffusion : septembre et octobre puis durant les périodes d'ouverture
- 343'720 impressions
- coût par clic : CHF 0.36

M. Claude Gendre :

Il est intéressant de relever le nombre d'impressions soit plus de 300'000 et 500'000 personnes qui ont visionné ces vidéos.

• **Redynamisation du Sentier « Tsavuaschou »**

Mme Sophie Moret :

Rappel du montant de CHF 110'000.- versé par l'AT3C à La Gruyère Tourisme du temps de leur collaboration. Ces ressources peuvent être désormais réparties par l'association qui a pu financer à hauteur de CHF 30'000.- la redynamisation du sentier « Tsavuaschou ».

M. Claude Gendre :

Le nom du sentier « Tsavuaschou » va être renommé car difficile à prononcer.

Mme Sophie Moret :

Ce sentier avait été mis en place et financé par CharmECA, représenté par **M. Robert Audergon** ici présent.

M. Claude Gendre :

CharmECA a donné ce sentier à la commune de Val-de-Charmey qui a donné son aval à sa redynamisation.

Mme Sophie Moret :

La redynamisation de ce sentier consiste en un travail de graphisme pour la restauration des panneaux et la revue du tracé pour le rendre plus accessible aux familles par une réduction du dénivelé, fin des travaux prévue pour cet été.

• **Soutien aux animations locales**

Mme Sophie Moret :

Un budget de CHF 40'000.00 était prévu sans parvenir à l'attribuer faute de demandes. Il est encourageant de constater une augmentation des demandes entre la première et la deuxième année. Demandes faites par des acteurs déjà actifs dans le tourisme tels que l'Association La Désalpe Charmey, l'Association des Amis de la Vieille Forge, Fêtes nationales des 3 communes, TéléCharmey, Musée de Charmey, Coopérative Epi'vrac. L'espoir est toujours présent de motiver également les commerçants. L'idée initiale était d'encourager un restaurateur d'organiser une animation sur sa terrasse, que chaque commerçant ait une somme disponible pour proposer une animation dans le village. Une annonce va à nouveau passer dans l'Echo de Charmey indiquant le lien pour accéder au formulaire facile à remplir, afin d'augmenter le nombre de demandes. Le budget maximal de CHF 500.00 est fixé pour toute demande.

M. Claude Gendre :

C'est un souhait que ce genre d'animation surprenne. Par exemple, un musicien s'invitant sur une terrasse d'un restaurant. Ce genre d'expérience fait en sorte que les gens reviennent à Charmey avec plaisir. Une telle animation n'est pas encore courante et l'association va aller à la rencontre des commerçants pour les inciter à en organiser.

Mme Sophie Moret :

Lance un appel à animations locales.

Mme Monique Mooser :

L'InterSociété a relancé les Rencontres de l'Avant animées par la fanfare devant la Raiffeisen.

Mme Sophie Moret :

Aucune demande de soutien n'est rentrée pour cette animation.

M. Claude Gendre :

Il est préférable de faire une demande de soutien avant la date d'animation.

Mme Sophie Moret :

Le budget sponsoring prévu de CHF 10'000.00 n'a pas été utilisé en entier. La Désalpe est traditionnellement soutenue de même que le Gruyère Trail Charmey et la patinoire de La Scie. Le but est de communiquer au sein des 3 villages de la Vallée que l'AT3C est là en soutien.

- **Amélioration et maintien de prestations touristiques**

Mme Sophie Moret :

Participation de 5 % avec les communes à l'entretien du sentier du Tour du Lac de Montsalvens. Une personne est mandatée par l'association pour le balisage des sentiers raquettes. En 2023, un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour une analyse des dangers naturels sur les différents tracés des sentiers raquettes. En 2024, attribution d'un mandat pour la sécurisation des sentiers raquettes avec fermeture en cas de danger. TéléCharmey procède de la même manière sur son domaine. L'hiver dernier, les sentiers n'ont pas été fermés malgré la neige.

- **Les activités financées en 2024 et à finaliser en 2025**

La Désalpe

M. Eric Barras :

En 2024, l'AT3C avait prévu un soutien pour la promotion de La Désalpe à la télévision ou par des vidéos publicitaires vendant la destination « Charmey » par le biais de la manifestation. La précédente organisation ayant débuté en juin pour septembre, le délai était trop court pour que cela soit retransmis à la télévision. Ce canal de communication coûte également et nécessite des recherches conséquentes de sponsoring en plus d'un soutien de CHF 40'000.00 budgetisés par l'AT3C.

Pour 2025, il est prévu de passer deux vidéos publicitaires, l'une vendant *La Désalpe* et l'autre la *destination Charmey*. Le mandat a été confié à Gari Production Charmey.

Le projet de La Désalpe a été revu pour 2025. Il a été présenté d'abord aux Armaillis puis au Conseil communal de Val-de-Charmey. Le *Concept sécurité* a été transmis à la Préfecture de la Gruyère pour analyse. Les quelques remarques ont été prises en compte pour aboutir au *Concept global*.

Nouveau Concept : montée des vaches par Le Récard pour passage au Village d'Enhaut ; toute la partie des marchés se déploiera sur la place des Lévanthes avec la cantine du Vacherin avec des sorties piétons sécurisées pour rejoindre les différentes zones. Le souhait du comité est de canaliser les spectateurs sur la montée du Récard d'où ils pourront prendre des photos avec un magnifique point de vue et également de fluidifier le trafic de la route cantonale pour éviter les bouchons de l'année dernière.

M. Claude Gendre :

L'objectif du village des Lévanthes est de ramener les spectateurs vers un endroit festif.

M. Eric Barras :

La cantine du Vacherin ne fermera plus à 16h00 comme en 2024 mais restera ouverte au public en soirée.

Mme Monique Mooser :

Les bars des restaurants resteront-ils ouverts ?

M. Eric Barras :

Oui, car le *Concept* ne péjore pas les autres établissements qui apporteront quelques aménagements pour le passage de la manifestation au Village d'Enhaut.

Vision touristique

Mme Sophie Moret :

Un mandat *Vision touristique* avait été attribué en 2021 par l'AT3C à un groupe de travail.

M. Claude Gendre :

Il fait partie de ce groupe de travail qui a élaboré le rapport *Vision touristique* donnant un cadre légal du tourisme et la définition des grandes lignes de la situation touristique actuelle. Ce rapport a été transmis aux Conseils communaux des trois communes et leurs remarques transmises au Comité AT3C. Dès aval par le comité, le rapport finalisé sera publié sur les sites internet des communes concernées. Cette *Vision touristique* est une feuille de route et va servir d'argumentaire dans le PAL touristique auprès de la DIME.

M. Eric Barras :

Cette *Vision touristique* servira aux Exécutifs des prochaines législatures.

Communication aux Seniors – Communication hiver 2025-2026

Mme Sophie Moret :

La prudence est observée dans le budget 2025 pour le soutien aux activités ne connaissant pas le montant exact des contributions volontaires rentrées, sauf en fin d'année. Deux activités ont ainsi pu être soutenues.

M. Claude Gendre :

Actuellement, ces deux activités sont encore au stade embryonnaire. Le but n'est pas d'augmenter les pics de fréquentation des Bains et des Remontées mais de rechercher un public pouvant compléter l'entre saison et la semaine. La cible toute désignée est les seniors qui ne bénéficient pas encore d'offres combinées. Le projet pensé serait un dépliant d'activités pour les seniors qui n'utilisent pas tous Facebook. L'idée est de promouvoir la *destination Charmey* auprès des seniors. Quelques spots seront ajustés pour ce public cible soit moins rapides que ceux destinés aux familles.

L'AT3C soutient le GP3C qui est le groupement entre l'Hôtel Cailler, Les Bains et TéléCharmey. Le GP3C engage d'importants fonds pour communiquer la *destination Charmey*. Pour la saison 2025-2026, communication sur des bus, par des vidéos ciblant tous les publics.

M. Pierre Pollet :

Plusieurs activités se déploient ce printemps telles que les poussins, la communication estivale est déjà engagée, en automne La Désalpe et la Bénichon se déploient, reste à combler la saison hivernale en dehors de la période de ski.

Mme Sophie Moret :

Un montant de CHF 20'000.00 a été alloué pour chaque projet.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2024

• Le Bilan

Mme Sophie Moret :

Simplification des comptes AT3C depuis la séparation d'avec La Gruyère Tourisme car suppression du flux des recettes des manifestations qui étaient organisées par LGT pour l'AT3C. Subsiste les contributions des communes et les contributions volontaires, les mandats confiés et les frais d'administration. Augmentation des liquidités qui sont à mettre en relation avec les passifs de régularisation, représentant les activités réalisées en 2024 dont les factures ne sont pas encore rentrées.

Le montant de CHF 100'000.00 de passifs de régularisation inclut les CHF 60'000.00 de campagnes de promotion et un solde de CHF 25'000.00 restant à payer pour le sentier Tsavuaschou. Le but d'une association n'est pas de conserver du cash.

Au passif figure les projets définis mais restant à réaliser. Le montant de CHF 40'000.00 concerne les deux communications aux Seniors et hiver 2025-2025 développées plus haut. Les campagnes de promotion concerne La Désalpe. La *Vision touristique* a été transmise aux Conseils communaux et facturée. Pour la suite de la campagne « Prêt.e.s pour Charmey », un montant de CHF 20'000.00 a pu être alloué. Toutes les provisions englobent des projets bien définis et programmés.

M. Eric Barras :

Il précise que le montant de CHF 30'000.00 n'est pas versé d'office pour La Désalpe mais en réserve pour financer les vidéos de promotion. Si elles ne devaient pas être réalisées, ce montant ne serait alors pas versé à La Désalpe. L'AT3C ne prend en charge que les coûts effectifs de réalisation de vidéos et pas forcément le montant de CHF 30'000.00.

Bilan	au 31.12.24	%	au 31.12.23	%
Actif				
Circulant				
Liquidités	256'302.99		145'944.42	
Actifs de régularisation	1'592.65		0.00	
Total de l'actif circulant	<u>257'895.64</u>	100%	<u>145'944.42</u>	100%
Immobilisé				
Titres et participations	0.00		0.00	
Total de l'actif immobilisé	<u>0.00</u>	0%	<u>0.00</u>	0%
Total de l'Actif	<u>257'895.64</u>	100%	<u>145'944.42</u>	100%
Bilan Passif	au 31.12.24		au 31.12.23	
Capitaux étrangers				
Capitaux à court terme				
Créanciers	0.00		189.59	
Passifs de régularisation	101'744.75		30'402.49	
Provision pour risques	28'369.50		28'369.50	
Projets touristiques	40'000.00		30'000.00	
Campagnes de promotion	30'000.00		30'000.00	
Vision touristique	10'000.00		0.00	
Campagne "Prêt-e-s pour Charmey"	20'000.00		0.00	
Réserve générale	15'000.00		15'000.00	
Total capitaux à court terme	<u>245'114.25</u>	95%	<u>133'961.58</u>	92%
Total des capitaux étrangers	<u>245'114.25</u>	95%	<u>133'961.58</u>	92%
Capitaux propres				
Capital (bénéfice reporté)	11'982.84		10'586.62	
Résultat de l'exercice	798.55		1'396.22	
Résultat au bilan	798.55		1'396.22	
Total des capitaux propres	<u>12'781.39</u>	5%	<u>11'982.84</u>	8%
Total du Passif	<u>257'895.64</u>	100%	<u>145'944.42</u>	100%

• **Le compte de résultat**

Mme Sophie Moret :

Stabilité des contributions communales. Les contributions des partenaires tiers ne sont pas faciles à suivre d'une année à l'autre car le montant de CHF 40'000.00 comprend la facturation 2022 et une grande partie 2023, et pour la fin 2023 et une grande partie 2024, un montant de CHF 30'000.00 y figure. Différence d'une année à l'autre s'expliquant par la séparation d'avec LGT avec une volonté de l'AT3C de communiquer clairement avec les contributeurs volontaires.

Dans les charges, coûts des animations et sponsoring soutenus ainsi que le tourisme pédestre du Tour du Lac et le balisage des sentiers raquettes.

Les coûts des deux campagnes de promotion développées ci-dessus de CHF 30'000.00 chacune et une réserve de CHF 20'000.00 pour la suite de la campagne « Prêt.e.s pour Charmey ».

Dans les projets touristiques figurent le sentier Tsavuaschou pour CHF 30'000.00 et les deux communications seniors et hiver 2025-2026 pour CHF 40'000.00 plus la *Vision touristique* à CHF 10'000.00. Soutien aux animations de CHF 9'000.00 contre CHF 15'000.00 portés au budget. Subventions et sponsoring du Gruyère Trail Charmey et de la patinoire. Les frais d'administration ont considérablement diminué. Provisions de CHF 30'000.00 provenant des campagnes de promotion qui n'ont coûté que CHF 50'000.00 en 2024.

Cette présentation des comptes 2024 n'amène aucune question.

Compte Profits et Pertes	du 01.01.24 au 31.12.24		du 01.01.23 au 31.12.23	
		%		%
Produits				
Prestations de services	0.00		204.90	
Manifestations	0.00		5'000.00	
Contributions des communes	153'540.00		153'540.00	
Contributions des partenaires tiers	31'670.00		40'291.98	
Total des Produits	185'210.00	100%	199'036.88	100%
Compte Profits et Pertes	du 01.01.24 au 31.12.24		du 01.01.23 au 31.12.23	
Charges				
Prestations en faveur des hôtes				
Animations et manifestations	8'511.15		68'072.90	
Tourisme pédestre et raquettes	18'419.28		7'090.00	
Total prestations en faveur des hôtes	26'930.43	15%	75'162.90	38%
Financement de projets				
Campagnes de promotion	80'000.00		30'000.00	
Projets touristiques	80'000.00		0.00	
Soutien aux animations locales	9'530.00		11'592.10	
Subventions et sponsoring	4'050.00		4'550.00	
Total financement de projets	173'580.00		46'142.10	
Administration				
Frais de personnel	4'563.25		4'776.00	
Location et frais des locaux	0.00		9'212.15	
Administration	3'111.55		3'638.89	
Assurances	1'369.90		2'163.25	
Mandat de gestion LGT	0.00		50'000.00	
Organes de l'association	2'662.15		1'689.45	
TVA non récupérable	2'150.52		16'699.06	
Total administration	13'857.37	7%	88'178.80	44%
Charges financières				
Charges d'intérêts, frais financiers	43.65		106.86	
Total charges financières	43.65	0%	106.86	0%
Total des charges d'exploitation	214'411.45	116%	209'590.66	105%
Produits exceptionnels et hors périodes	30'000.00		11'950.00	
Résultat NET de l'exercice	798.55	0%	1'396.22	1%



6. Rapport de l'organe de révision

Mme Sophie Moret :

Les comptes de l'exercice 2024 ont été révisés par la Fiduciaire Cuennet concluant que les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts, proposant à l'assemblée de les approuver.



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de

Association Touristique des 3C

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de L'Association Touristique des 3C, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requière de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En conclusion, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Bulle, le 20 mars 2025

Fiduciaire Cuennet Sàrl

David Cuennet
Réviseur agréé ASR

Annexés : - bilan
- compte de résultat

Ce point n'amenant pas de questions, **Mme Sophie Moret** demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 par main levée.

Approbation des comptes de l'exercice 2024 : oui à l'unanimité

7. Budget 2025

Mme Sophie Moret :

Présentation des chiffres portés au budget 2025 avec colonne des comptes 2024. Comme déjà mentionné, prudence observée au niveau des contributions volontaires budgétisées à CHF 10'000.00 alors que CHF 31'000.00 ont été encaissés en 2024. Rien à mentionner de particulier dans les charges administratives. Le plus intéressant est le basculement entre la promotion et les projets touristiques. Temps d'y réfléchir avant en 2025 car connaissance de la totalité des fonds à disposition. Nouvelle ère avec plus de projets. Lors des discussions en comité, il en ressort que beaucoup de choses se passent à Vounetse mais pour les touristes séjournant quelques jours à Charmey et se baladant dans le village, il n'y a pas forcément beaucoup d'animations. Raison pour laquelle il a été décidé d'allouer CHF 80'000.00 à deux projets : une animation de Pâques et une animation estivale sur la place des Lévanches. Un montant de CHF 15'000.00 budgétisé pour le soutien aux animations locales.

	Budget 2025	Comptes 2024
PRODUITS		
Contributions des communes	153,540	153,540
Contributions volontaires des membres	10,000	31,670
TOTAL PRODUITS	163,540	185,210
CHARGES		
Charges de personnel	10,000	4,563
<i>Contributions et entretien des installations</i>	<i>17,650</i>	<i>18,419</i>
Sentier Tour du lac de Montsalvens	2,500	2,600
Itinéraires raquettes à neige	15,000	15,669
E-Bike	150	150
<i>Charges administratives</i>	<i>14,070</i>	<i>9,294</i>
Administration	3,100	3,112
Assurance	1,370	1,370
TVA non récupérable	5,000	2,151
Assemblée - comité	3,000	1,043
Organe de révision	1,600	1,619
<i>Publicité</i>	<i>10,000</i>	<i>4,050</i>
Sponsoring	10,000	4,050
<i>Promotion destination "Charmey"</i>	<i>-</i>	<i>80,000</i>
Projet promotion Désalpe		30,000
Campagnes de promotion 2024 pour la destination "Charmey"		60,000
./ Provision 2023 campagne "On joue à Charmey"		130,000
Participation Campagne "Prêt-e-s pour Charmey"		20,000
<i>Projets touristiques</i>	<i>80,000</i>	<i>50,000</i>
Sentier Tsavuaschou		30,000
Dissolution provision pour projets touristiques		130,000
Communication Senior		20,000
Communication Hiver 2025-2026		20,000
Animation Pâques 2025	15,000	
Animation été 2025	65,000	
Provision "Vision touristique"		10,000
<i>Soutien aux manifestations locales et événements</i>	<i>15,000</i>	<i>18,041</i>
Soutien aux manifestations locales	15,000	9,530
Désalpe		6,489
Manifestations et événements		2,022
Commissions - frais	44	44
TOTAL CHARGES	146,764	184,412
RESULTAT	16,776	798

8. Objectifs et activités 2025
Projets touristiques
<ul style="list-style-type: none"> • Animation Pâques 2025 en collaboration avec Charmey.ch
<p>Mme Sophie Moret : Une bache est posée à l'entrée du village annonçant les activités de Pâques. TéléCharmey en plus de ses propres activités a été mandaté par l'AT3C pour mettre sur pied des activités dans le village.</p>
<p>M. Claude Gendre : La période de Pâques était déjà animée par La Gruyère Tourisme et cette offre fonctionnait bien. Après le refus LGT de mettre sur pied cette animation, TéléCharmey qui sera ouvert à Pâques a repris l'organisation de cette animation. Les parcours ont été conservés et une exposition de poussins sera proposée. Ils seront visibles dans un chalet monté par Chalet Schuwey AG, posé en prolongement de la terrasse du <i>Vigousse</i>. Soins des poussins assurés par le personnel des Remontées. Plus de 200 poussins seront exposés dans ce chalet avec panneaux didactiques prévus. La seconde partie de l'animation est l'énigme du lapin (animation proche de ce que LGT proposait les autres années). C'est un parcours déployé dans le village à proximité des commerçants et du centre sportif. Activité gratuite proposant une dizaine de postes. Les familles se présenteront au bas des Remontées mécaniques pour toucher un dépliant leur permettant de trouver les postes et de résoudre les énigmes pour découvrir un mot mystérieux avec petits cadeaux offerts par les commerçants et les représentants touristiques du village. De son côté, TéléCharmey organisera une énorme « chasse aux œufs » sur la montagne de Vounetse, qui aura lieu le week-end suivant Pâques. Espoir que ces animations sur deux week-ends amèneront beaucoup de visiteurs et participants.</p>
<p>Mme Sophie Moret : L'association n'ayant pas les ressources ne fait que financer ces animations. Pas de communication de l'AT3C au-delà de la Vallée mais intéressant de faire savoir qu'elle finance des animations. Montant de CHF 30'000.00 prévu pour ces animations pascales. Animations favorisant un accueil des touristes de qualité.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Animation été 2025 sur la place des Lévanches.
<p>Mme Sophie Moret : Un montant de CHF 60'000.00 est réservé pour une animation prévue cet été sur la place des Lévanches, ayant pour but de réserver un accueil de qualité aux touristes séjournant à Charmey. Le mandat a été attribué à l'agence événementielle <i>Citron'Caviar</i> à Bulle.</p>
<p>M. Claude Gendre : Il a fait l'intermédiaire avec cette agence. L'événement estival est prévu sur 7 semaines, ouverte de 11h00 à 20h00 pour limiter les nuisances sonores auprès du voisinage. Ouverture exceptionnelle jusqu'à 22h00 en cas d'animation particulière. Toute la zone des Lévanches sera occupée y compris la salle associative en cas de mauvais temps. L'idée étant que quelque chose se passe tous les jours : jeux en libre-service, endroits prévus pour la détente, animations diverses (cours de yoga, conférencier, etc). Un calendrier final sera disponible ciblant tout public. L'année 2025 est un test et le déploiement est coûteux. Si cela porte ses fruits, espoir de perpétuer cette expérience. Selon planning établi : le montage aura lieu du lundi 7 au mercredi 9 juillet. Exploitation du lundi au dimanche, 7j/7 de 11h00 à 20h00 avec ouverture garantie en cas de beau et mauvais temps (salle associative).</p>
<p>Mme Viviane Fontaine : Elle y donnera une conférence le 26 juillet prochain.</p>
<p>M. Claude Gendre : Cette mise en place servira également au 1^{er} août de Charmey avec pour objectif que cela devienne une fête villageoise. Qu'un touriste présent s'y sente également bien accueilli. Des appels aux commerçants ont été lancés pour organiser une animation ou y amener un contenu. Il reste un budget dans la programmation des gens cas échéant. C'est plus qu'un test car c'est un gros investissement.</p>

<p>M. Eric Barras : Dans ce projet, les commerçants ne seront pas péjorés. Les visiteurs pourront acheter des bons et se déplacer chez les commerçants du village.</p>
<p>Mme Sophie Moret : Une séance a été organisée pour les commerçants afin de leur expliquer le concept. Il y a eu peu de monde.</p>
<p>M. Claude Gendre : La difficulté réside dans le fait de réunir les prestataires lors de séances et autres invitations. En réflexion pour 2025, une communication plus efficace auprès des prestataires.</p>
<p>Mme Sophie Moret : Les personnes intéressées par une animation aux Lévanches peuvent aussi prendre contact avec le comité.</p>
<p>M. Eric Barras : La Fanfare l'Edelweiss pourrait se produire un soir par exemple.</p>
<p>Mme Monique Mooser : Sur quelle liste se basait l'envoi des invitations ?</p>
<p>Mme Sophie Moret : La liste des commerçants et des restaurateurs a servi aux invitations. Pour le futur, elle pourra être plus étendue pour une meilleure communication.</p>
<p style="text-align: center;">• Soutien aux animations locales</p>
<p>Mme Sophie Moret : Une annonce va à nouveau être publiée dans l'Echo comme déjà mentionné. Ne pas hésiter de remplir le formulaire en ligne pour toute demande de soutien d'une animation. La porte est ouverte !</p>
<p style="text-align: center;">• Contributeurs volontaires</p>
<p>Mme Sophie Moret : Beaucoup de changements sont intervenus ces dernières années et le comité travaille à une meilleure communication pour faire connaître le rôle de l'AT3C. Un apéritif a été organisé le 7 novembre 2024 à l'O'Bar pour présenter les activités de l'AT3C et échanger sur divers sujets. Réintroduction de l'envoi d'un autocollant à chaque contributeur ayant soutenu l'AT3C pour cette saison 2024-2025. Il sera dorénavant envoyé d'année en année.</p>
<p>Le prochain apéritif pour les contributeurs volontaires est fixé le 17 juillet 2025 durant l'animation estivale aux Lévanches, pour présenter les activités de l'année et échanger.</p>
<p style="text-align: center;">9. Règlement d'adoption des contributions volontaires AT3C</p>
<p>Mme Sophie Moret : Selon les statuts, ce règlement doit être adopté chaque année par l'assemblée. Des échanges ont eu lieu à ce sujet entre la Commission touristique et certains contributeurs volontaires. Il ne faut pas le voir comme une obligation. Il n'a subi aucune modification et il est présenté à l'identique de celui de 2024. C'est un cadre donné qui laisse libre du choix d'un montant de soutien. Le règlement a été publié sur les sites internet des 3 communes. Comme cela n'amène aucune question, elle demande à l'assemblée de l'approuver par main levée.</p>
<p style="text-align: center;">Approbation du règlement d'adoption des contributions volontaires AT3C : oui à l'unanimité</p>

10. Divers
<p>Mme Sophie Moret : Elle propose de donner la parole aux membres du Comité et ensuite de l'assemblée.</p> <p>Ce point n'amenant pas d'intervention de l'assemblée, Mme Sophie Moret invite MM. Claude Gendre et Pierre Pollet à faire une mise à jour des activités liées au tourisme, tel que cela se fait à la fin de chaque séance de comité.</p>
<p>M. Eric Barras : Il revient sur les montants de contributions volontaires en ayant connu le début des discussions à ce sujet. Les négociations antérieures avaient débouché sur des choses extraordinaires telles que des montants exorbitants proposés ou la recherche d'une loi fédérale qui pouvait rendre les contributions obligatoires et non plus volontaires. Pour éviter tout conflit, les montants des contributions ont été revus à la baisse en restant « volontaires ». Le but est d'augmenter l'attractivité de l'AT3C par rapport aux contributeurs volontaires. Finalement, il est préférable d'avoir plus de contributeurs versant de petits montants et qui sont acquis à la cause.</p> <p>Il revient également sur la fermeture de l'Office du tourisme de Charmey qui n'a pas été vue d'un œil par une partie de la population charmeysanne. Cette année 2025 laisse transparaître une force financière dévolue aux soutiens et événements, contrairement aux années précédentes cette forme partait dans des charges salariales de la collaboration avec La Gruyère Tourisme.</p> <p>Durant cette période, l'AT3C devait composer avec les moyens dont elle disposait.</p> <p>La décision a été lourde à prendre pour l'AT3C mais c'était le seul moyen pour dégager des fonds. Grâce à elle, l'AT3C peut soutenir une animation telle que celle proposée cet été et en développer d'autres pour la Vallée.</p>
<p>M. Claude Gendre : Il intervient pour TéléCharmey. L'hiver a été réussi ce qui est de bon augure. Cela sera la première année que le Remontées seront ouvertes depuis le 18 avril pour 2 semaines, puis ouverture tous les week-ends jusqu'à la semaine précédant l'Ascension sans plus de fermeture avant la saison d'hiver. Dès fin octobre, ouverture les week-ends. En novembre dernier, il a fait grand beau et les Remontées étaient fermées car pas de personnel disponible. Il faut tenir compte aussi d'éléments techniques car la station ne peut pas être ouverte 365 jours sur 365. Une organisation est mise en place pour terminer avec un hiver relativement tôt et entreprendre les révisions techniques pour rester ouvert. Un projet est en cours intitulé « 280 jours d'ouverture » avec planification de 295 jours pour être ouvert 280 jours au final.</p> <p>Le bal des hélicoptères continue. Le chantier des toboggans avance bien. Pas d'annonce officielle de la date d'inauguration. Ouverture espérée le 14 juin prochain en fonction de la météo. Très bonne attractivité à venir pour la destination Charmey.</p>
<p>M. Pierre Pollet : C'est la deuxième année que les Bains sont ouverts aux familles sans limite d'âge pour les enfants. L'affluence est constante. Tout est très satisfaisant.</p>
<p>Mme Sophie Moret : L'assemblée touche à sa fin car plus d'interventions. Elle remercie les 3 communes qui apportent leur soutien financier. Elle remercie également les contributeurs volontaires qui, par leur soutien, aident au développement de projets. Elle remercie Mathilde et Marlène pour leur travail ainsi que Nicole aidant aux finances. Elle remercie ses collègues du comité pour leur soutien et leur participation active au sein de l'association. Etant convaincue du travail en équipe et des compétences apportées par chaque membre, elle conclut par un proverbe africain :</p> <p style="text-align: center;"><i>« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »</i></p>



M. Eric Barras :

Au nom du comité, il remercie la Présidente de tout le travail fourni et lui offre une plante décorative.

L'assemblée se termine à 20h19 sous les applaudissements.

AU NOM DU COMITE AT3C

**La Présidente
Sophie Moret**

**La Secrétaire
Marlène Rime-Jordan**

Annexes :

- Liste des signatures des membres présents
- Présentation powerpoint de l'assemblée 2025